

[Text]

find was in Mr. Rémillard's statements. No other province was on the record as saying they think the territories should stay territories forever.

There are officials in some of the eastern provinces, I think notably Ontario and Quebec, who will say privately that they are going to make damn sure there are no more Albertas in this country to hold us up for ransom. They would look at the Northwest Territories, which are potentially, at least, energy-rich. You certainly will not get any Premier saying that, at least not within my earshot.

Senator Macquarrie: You made a comment about not being Premier of a broke province. We have had people in the Atlantic who have been doing that for years and we are still flourishing.

I also want to point out that I am not a new convert to this. Back in 1981 I moved an amendment along these lines on the 1982 accord and defended it, unsuccessfully by the way.

The Chairman: We have reached, unfortunately much too quickly, the end of the hour we had allocated for Mr. Penikett. However, the second witness has not arrived, so we can take a few more minutes, Mr. Penikett. The third witness is Mr. McLachlan. If Mr. Allen does not arrive, then we will proceed to Mr. McLachlan.

Mr. Penikett, I have a couple of more questions for you, and other hands may rise. In your presentations to the joint committee, both you and the Northwest Territories requested that you be involved at future meetings. Not having the full powers of a province and so on, how do you see that involvement?

Mr. Penikett: An extremely acceptable formula is the one in the 1983 Accord, which says the Prime Minister shall invite us when our interests are affected. It seems to me a reasonable proposition. As it is now, I go to the annual First Ministers' conference on the economy and am accorded an opportunity to make a ten-minute statement at the table, and then leave the table, as the leader of the Northwest Territories government. Obviously much of the real work is done away from the cameras and in closed sessions. I think it was important and necessary for us to be at the table, as we were during the ministerial conferences and the first ministerial conference on aboriginal rights. I think that model should be observed in future.

The Chairman: Insofar as the Meech Lake accord is concerned, in your view you should have been at the discussions.

Mr. Penikett: Yes.

The Chairman: As participants or as observers?

Mr. Penikett: You could call us observers if you like. I am not claiming a vote. I emphasize this. But we should have had a voice when our interests were being dealt with.

[Traduction]

ritoires. Le seul élément de preuve que nous ayons pu trouver se trouve dans les exposés de M. Rémillard. Aucune autre province n'a affirmé que les Territoires devraient demeurer des territoires à jamais.

Dans certaines provinces de l'est, je pense surtout à l'Ontario et au Québec, il y a des fonctionnaires qui affirment, en privé bien entendu, qu'ils vont s'assurer qu'il n'y aura plus jamais au pays de province comme l'Alberta pour nous tenir sous sa coupe. Ils pensent en disant cela aux Territoires du Nord-ouest qui sont, potentiellement du moins, riches en énergie. Il n'y a certainement pas un premier ministre qui va affirmer cela, du moins pas lorsqu'il sait que je peux l'entendre.

Le sénateur Macquarrie: Je me rappelle que vous avez affirmé ne pas désirer devenir le premier ministre d'une province en faillite. Dans les provinces de l'Atlantique, il y a des gens qui font cela depuis des années et nous sommes toujours florissants.

J'aimerais également vous signaler que ce n'est pas d'hier que je suis converti à cette opinion. Dès 1981, j'ai proposé et défendu, incidemment sans succès, un amendement à l'accord de 1982 conforme à ces principes.

Le président: L'heure réservée à M. Penikett s'est écoulée, hélas, trop rapidement. Néanmoins, le deuxième témoin n'est pas arrivé, nous pouvons donc prendre quelques minutes de plus, Monsieur Penikett. Le troisième témoin est M. McLachlan. Si M. Allen n'arrive pas, nous donnerons la parole à M. McLachlan.

Monsieur Penikett, j'ai d'autres questions à vous poser, et d'autres mains pourraient se lever. Dans les exposés que vous avez présentés au comité mixte, les Territoires du Nord-Ouest et vous même avez demandé de participer aux réunions futures. N'étant pas investis de la totalité des pouvoirs d'une province, etc . . . , comment concevez-vous votre participation?

M. Penikett: Une formule tout à fait acceptable est celle de l'Accord de 1983 dans lequel on mentionne que le Premier ministre doit nous inviter lorsque nos intérêts sont en jeu. Cela me semble une proposition raisonnable. Pour le moment, j'assiste à la conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie où j'ai l'occasion de faire un exposé de dix minutes à la table, à titre de chef du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, puis je doit quitter l'assemblée. De toute évidence, la plupart des vrais débats se font à huis clos, loin des caméras. Je pense qu'il était important et nécessaire d'être là, comme nous l'étions aux conférences ministérielles et à la conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones. Je crois qu'on devrait adopter cette formule dans l'avenir.

Le président: En ce qui concerne l'entente du lac Meech, à votre avis, vous auriez dû participer aux débats.

M. Penikett: Oui.

Le président: En tant que participants ou en tant qu'observateurs?

M. Penikett: Vous pouvez nous considérer comme des observateurs, si vous voulez. Je ne revendique pas le droit de vote. Je le souligne. Mais nous aurions dû avoir voix au chapitre lorsqu'il était question de nos intérêts.